ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enfants

Question écrite n° 50552

Texte de la question

M Gilbert Gantier attire l'attention de M le ministre delegue a la sante sur l'avenir du lactarium de Paris, charge de collecter du lait maternel pour les nourrissons les plus fragiles. Jusqu'au 18 decembre 1989, le lactarium de Paris recevait une subvention de la ville mais depuis cette date l'institut est passe sous la tutelle de l'Etat sans que celui-ci lui verse les subventions correspondantes. Or, aujourd'hui, le lactarium accumule un deficit de plus de deux millions de francs et menace donc de fermer, ce qui priverait les maternites d'Ile-de-France de lait naturel risquant de mettre en danger la vie des nourrissons fragiles. Il lui demande en consequence quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour remedier au plus vite a ce probleme.

Texte de la réponse

Reponse. - Le lactarium de Paris, charge de collecter et de distribuer du lait humain pour les nourrissons les plus fragiles de la region d'Ile-de-France, a ete integre au centre de neonatologie de l'Institut de puericulture, dont la dotation globale a ete abondee pour lui permettre d'accueillir cette activite nouvelle. De plus, la hausse des tarifs du prix de vente du lait humain recueilli et traite dans les lactariums (arrete du ministre des affaires sociales et de l'integration et du ministre delegue a la sante, paru au Journal Officiel du 23 janvier 1992) permettra de contribuer a l'assainissement des finances de cet etablissement.

Données clés

Auteur : M. Gantier Gilbert
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50552
Rubrique : Sante publique
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4774